

## CONFIRMATION DE VOTRE ADHÉSION AU PROGRAMME LE VRAI PARE-BRISE D'ORIGINE



Suite à votre visite chez  
(Concessionnaire)  
le (Jour/Mois/Année)

Un certificat du programme **LE VRAI PARE-BRISE D'ORIGINE** a été émis sur votre véhicule.

### PROCÉDURE À SUIVRE LORS D'UN BRIS

**Suite à un bris dans mon pare-brise, est-ce que je dois communiquer avec mon assureur ?**

**NON**, vous devez premièrement communiquer rapidement avec nous au **1-877-926-0616** ou vous présenter au comptoir de service de votre concessionnaire pour évaluer si vous avez besoin d'un remplacement ou d'une réparation.

#### Votre pare-brise nécessite un remplacement ?

Votre concessionnaire le remplace avec le pare-brise d'origine du constructeur.

#### Une petite brisure dans votre pare-brise ?

Votre concessionnaire le répare gratuitement si vous êtes assuré.



**Le programme ne couvre en aucun temps le remplacement ou la réparation de votre pare-brise.**

Ce programme vous assure que lorsque votre pare-brise nécessite un remplacement, sous certaines conditions de votre assureur, votre concessionnaire le remplacera par le vrai pare-brise d'origine avec le logo officiel du constructeur, pour une durée de 4 ans suivant la date d'achat de votre véhicule neuf. Après ce délai, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous installer quand même le pare-brise d'origine; mais, si cela n'était pas possible, nous vous installerons le pare-brise OEE (original equipment equivalent) sans aucun frais supplémentaire pour vous.



### Est-ce qu'un pare-brise d'origine avec le logo officiel du constructeur est plus coûteux pour vous ?

**Non**, absolument pas. Si vous êtes assuré bris de vitre, vous n'avez qu'à payer votre franchise indiquée sur votre police d'assurance et c'est tout. Par-contre, si vous avez besoin seulement d'une réparation c'est gratuit pour vous si vous êtes assuré.

Le pare-brise d'origine du constructeur est disponible seulement chez votre concessionnaire.

### Conditions à la réparation de pare-brise.

1. Si le dommage a plus de trois points d'impact.
2. Si le bris a plus que la dimension d'une pièce de 2 \$
3. Si le bris est dans votre champ de vision.
4. Si le bris est à moins de 4 cm du contour du pare-brise.
5. Si le bris est dans la bande noire en céramique du contour du pare-brise.
6. Si le bris affecte les systèmes d'aide à la conduite.

Si vous avez un de ces 6 points, la réparation ne sera pas possible, donc, il faudra remplacer votre pare-brise.

Par-contre, si vous n'avez aucun de ces 6 points, la réparation sera possible sans problème.

Que ce soit pour une réparation ou un remplacement, si vous êtes assuré bris de vitre, votre assureur vous couvre dans les deux cas. La réparation est gratuite pour vous. Pour le remplacement, vous n'avez qu'à payer votre franchise. De plus, nous nous occupons pour vous de la réclamation auprès de votre assureur.



**CECI EST UNE CONFIRMATION QUE VOTRE PROGRAMME LE VRAI PARE-BRISE D'ORIGINE A ÉTÉ ACTIVÉE AVEC SUCCÈS.**

VOICI LE CODE DE VOTRE CERTIFICAT

1 2 3 4 5 6 7 8

**RAPPELÉZ-VOUS QUE VOTRE CONCESSIONNAIRE EST LÀ POUR RÉGLER TOUS VOS PROBLÈMES DE PARE-BRISE.**

**POUR INFORMATIONS**

**1-877-926-0616**

**info@levraiparebrisedorigine.com**